

JOURNÉE DE PRÉSENTATION DES PROGRAMMES MASSIF CENTRAL

FEDER VOLET 2021-2027

Vendredi 24 mars 2023

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
et l'Europe, partenaires de vos projets



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PRIORITE 7 - Massif Central

du PROGRAMME REGIONAL FEDER/FSE+/FTJ Auvergne-Rhône-Alpes

Via l'Objectif Stratégique n°5 « Une Europe plus proche des citoyens »
et la mobilisation de plusieurs objectifs spécifiques

Le Programme Auvergne-Rhône-Alpes et des territoires Rhône Saône et Massif Central FEDERFSE+-FTJ 2021-2027 a été adopté le 31 octobre 2022 par la Commission Européenne

Le programme fixe les grandes orientations pour les fonds européens 2021-2027, les modalités précises de gestion sont fixées dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO)

Le Comité de Suivi des Fonds Européens, réuni le 10 novembre 2022, a approuvé les fiches du Document de Mise en Œuvre (DOMO) au titre du Massif Central, à l'exception de la thématique « Renforcer l'attractivité touristique du Massif Central » qui sera présentée ultérieurement.

Maquette du Programme 2021-2027

Priorité 1 : Recherche, Innovation, Numérique, Compétitivité et Réindustrialisation	259 M€
Priorité 2 : Transition énergétique et environnement	198 M€
Priorité 3 : Connectivité numérique	10 M€
Priorité 4 : Tourisme et Santé	34 M€
Priorité 5 : Approches territoriales	45,5 M€
Priorité 6 : Mobilité urbaine	20,5 M€
Priorité 7 : Massif Central	38,6 M€
Priorité 8 : Rhône Saône	31,9 M€
Priorité 9 : Formation, Emploi, Création, Orientation et Santé	137,6 M€
Priorité 10 : Fonds de Transition Juste	74,9 M€
Assistance technique	30,8 M€
	880,8 M€

L'architecture et la répartition budgétaire du Programme sont contraintes par les règlements européens

QUELLES THEMATIQUES POUR LE MASSIF CENTRAL ?

Le volet FEDER Massif Central est construit autour de **6 thématiques** :



40 M€ de FEDER mobilisé pour traiter 6 thématiques permettant de préserver et développer ce territoire



Taux moyen d'intervention FEDER : 54 % du coût total éligible retenu pour l'opération

Soutenir les filières spécifiques du Massif Central

Enjeux

- Soutenir les filières :
 - forêt-bois
 - textile, laine et cuir
 - pierre
- Objectif : améliorer l'accès aux marchés des PME en valorisant les ressources locales

Types d'actions envisagées

- **Actions de structuration et d'animation de la filière** : mise en réseaux, développement de catalogues communs, de labels, de marques, actions collectives, recherche de débouchés, stratégies commerciales, marketing, RH, stratégie d'innovation, mise sur le marché, ouverture à l'international, innovation, recherche (appliquée et expérimentale) et développement

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €



Soutenir les filières spécifiques du Massif Central

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales, leurs groupements et leurs opérateurs
- Associations
- Établissements publics
- Chambres consulaires
- Syndicats professionnels
- Instituts de recherche appliquée et de valorisation des technologies
- Parcs Naturels régionaux
- Pôles d'innovation, clusters, pôles de compétitivité

Dépenses éligibles

- Dépenses de personnel
- Prestations externes de services
- Tout type de dépenses prises en compte dans le cadre d'une OCS

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €



Soutenir les filières spécifiques du Massif Central

Types d'actions envisagées

Actions permettant de renforcer la compétitivité des PME

Investissements productifs, prototypes et expérimentations (machines et nouveaux procédés)

Bénéficiaires

- PME

Dépenses éligibles

- Acquisition de bâtiment pour entreprises en cessions/reprises d'entreprises ou existantes y/c sur un autre site
- Travaux d'agrandissement et construction pour entreprises en cessions/reprises d'entreprises ou existantes y/c sur un autre site
- Achats d'équipements productifs (machines et équipements)
- Tout type de dépenses prises en compte dans le cadre d'une OCS

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €



Adaptation aux changements climatiques : gestion durable de l'eau

Enjeux

- Adapter les territoires, activités et milieux au changement climatique afin de garantir un usage durable de la ressource en eau

Types d'actions envisagées

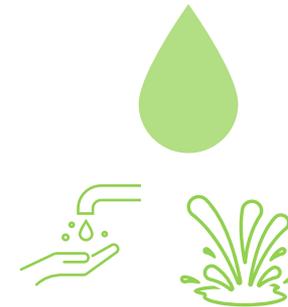
- Travaux d'inventaires, cartographie, recherche, évaluation des risques
- Animation, communication et sensibilisation des publics
- Actions de gestion : dispositifs d'articulation des usages de la ressource, amélioration des connaissances et études préalables aux projets d'aménagements et de stockage

Les actions visant à prévenir le risque inondation sont inéligibles.

Le FEDER ne financera pas les investissements portés par des exploitations agricoles.

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 2 millions €



Adaptation aux changements climatiques : gestion durable de l'eau

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales, leurs groupements et leurs opérateurs
- Associations
- Établissements publics
- Chambres consulaires
- Syndicats professionnels et Syndicats mixtes
- Parcs Naturels Régionaux

Critères de sélection

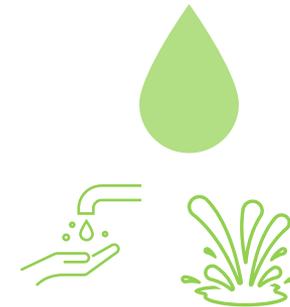
- Pour les études, inventaires et l'amélioration des connaissances, le projet financé doit s'inscrire dans la stratégie d'un SAGE et/ou en conformité avec un projet de territoire de gestion de l'eau (PTGE) s'il existe sur le bassin versant dans lequel est situé le projet.

Dépenses éligibles

- Prestations externes de services
- Investissements en équipements et matériels (seuil 4000 € HT unitaire)
- Dépenses de personnel
- Tout type de dépenses prises en compte dans le cadre d'une OCS

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 2 millions €



Enrayer la perte de biodiversité des écosystèmes emblématiques du Massif Central

Enjeux

- Préserver la biodiversité des écosystèmes caractéristiques du Massif Central
- Assurer la durabilité des ressources naturelles

Types d'actions envisagées

Les connectivités entre milieux (milieux connexes) et espaces rassemblant plusieurs milieux (inter milieu)

Le FEDER interviendra sur les trames écologiques et milieux spécifiques suivants :

- Milieux ouverts herbacés ou secs
- Forêts matures, forêts anciennes et vieilles forêts,
- Tourbières, zones humides

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €



Enrayer la perte de biodiversité des écosystèmes emblématiques du Massif Central

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales, leurs groupements et leurs opérateurs
- Associations,
- Établissements publics
- Chambres consulaires
- Syndicats professionnels
- Parcs naturels régionaux

Dépenses éligibles

- Travaux de restauration et d'aménagement,
- Investissements en équipements et matériels (*seuil de 4 000 € HT unitaire*)
- Prestations externes de service
- Dépenses de personnel
- Acquisitions foncières
- Tout type de dépenses prises en compte dans le cadre d'une OCS

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €



Soutenir le désenclavement du Massif Central

Enjeux

- Développer la mobilité à l'échelle des bassins de vie et des traversées à l'intérieur du Massif Central

Types d'actions envisagées

- Actions permettant de développer une nouvelle offre de mobilité notamment pour renforcer les liens entre urbain et rural, le rabattement vers les infrastructures de transport et la mobilité en milieu peu dense ;
- Études permettant d'améliorer la performance des lignes, actions de promotion/communication auprès du grand public et des usagers...
- Actions permettant d'améliorer l'interopérabilité billettique entre les structures gestionnaires des transports ferroviaires ou l'interopérabilité des sites de covoiturage régionaux et locaux

Le FEDER ne soutiendra pas les investissements dans les infrastructures.

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 2,6 millions €



Soutenir le désenclavement du Massif Central

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales, leurs groupements et leurs opérateurs
- Associations
- Parcs naturels régionaux
- PME

Critère d'éligibilité

- Les projets de billettique devront être en cohérence avec les projets d'interopérabilité développés par chacune des Régions.

Dépenses éligibles

- Prestations de service
- Équipements permettant de favoriser l'interconnexion

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 2,6 millions €



Renforcer l'attractivité touristique du Massif Central

Enjeux

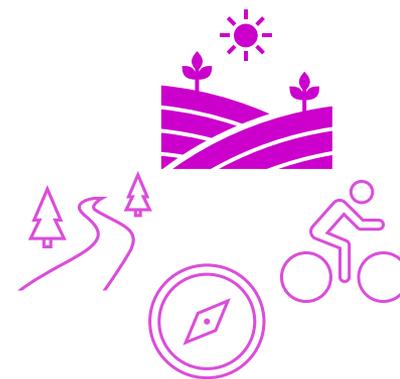
- Accompagner le territoire vers un tourisme 4 saisons
- Adapter l'offre aux nouvelles demandes et pratiques
- Diversifier l'offre et développer les activités de pleine nature

Types d'actions envisagées

Les Pôles de Pleine Nature (PPN) et les itinéraires (ITI) pédestres et cyclables

- l'animation, ingénierie, promotion, capitalisation des activités
- la structuration de l'offre touristique, les offres combinées, le renforcement des services
- les aménagements et équipements
- l'adaptation et l'amélioration de l'offre de logements touristiques (pour les ITI : à proximité immédiate de l'ITI)
- la diversification des activités pour le tourisme 4 saisons
- la requalification des espaces (y compris friches touristiques)
- la valorisation du patrimoine naturel et culturel

Enveloppe prévisionnelle
FEDER : 10 millions €



Renforcer l'attractivité touristique du Massif Central

Bénéficiaires*

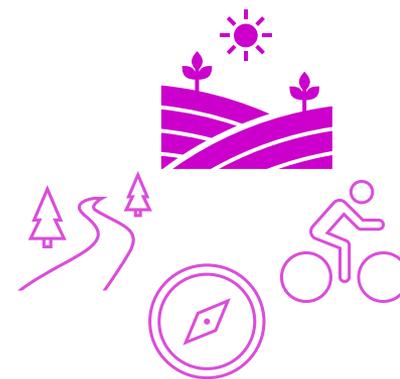
- Collectivités territoriales, leurs groupements et leurs opérateurs
- Associations
- Établissements publics
- PME
- Syndicats professionnels
- Syndicats mixtes
- Parcs naturels régionaux,
- Offices de tourisme, Offices départementaux,
- Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Dépenses éligibles*

- Dépenses de personnel
- Prestations externes
- Travaux d'adaptation et d'amélioration
- Achats d'équipements (seuil de 4 000 € HT unitaire)
- Tout type de dépenses prises en compte dans le cadre d'une OCS

**Sous-réserve de la validation des fiches du Document de Mise en Œuvre (DOMO) par le Comité de suivi*

Enveloppe prévisionnelle
FEDER : 10 millions €



Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central

Enjeux

- Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central dans le cadre de stratégie de territoire
- Maintenir la population sur les territoires et favoriser l'accueil de nouveaux habitants par la création d'activité et de conditions favorables à l'installation privée et professionnelle

Types d'actions envisagées

Projets visant à améliorer le cadre de vie, l'accueil de nouvelles populations et/ou la création d'activité et s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie territoriale d'attractivité

- Travaux d'aménagements et équipements pour les fablabs, les espaces de coworking et les tiers lieux ainsi que pour les espaces numériques fixes et itinérants pour favoriser l'innovation
- Construction ou extension de locaux pour l'accueil d'entreprises (pépinière ou hôtel d'entreprises)
- Travaux d'aménagement de locaux pour le soutien aux services à la population et commerces de proximité
- Travaux d'aménagement et d'amélioration favorisant l'accès au logement pour la population

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €



Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales, leurs groupements et leurs opérateurs
- Associations

Dépenses éligibles

- Travaux
- Achats d'équipements et logiciels spécifiques nécessaires à leur fonctionnement (uniquement pour les fablabs, les espaces de coworking, les tiers lieux ainsi que pour les espaces numériques fixes ou itinérants)
- Prestations externes
- Tout type de dépenses pris en compte dans le cadre d'une OCS

Critères d'éligibilité

- Projet localisé dans une commune de moins de 3 500 habitants et qui s'inscrit dans une stratégie d'attractivité territoriale
- Uniquement pour les fablabs, les espaces de coworkings et les tiers lieux ainsi que pour les espaces numériques fixes et itinérants : le projet global doit inclure obligatoirement des dépenses de travaux et d'équipements pour favoriser l'innovation

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €



Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central

Types d'actions envisagées

Projets visant à développer les dynamiques territoriales et/ou à favoriser la mise en réseau :

- Ingénierie territoriale, animation et mise en œuvre du programme d'actions, évènements, manifestations
- Études, benchmark, ingénierie de projet, diagnostic et évaluation, prestations techniques
- Animation, suivi et accompagnement pour favoriser la mise en réseau inter-territoire

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €

Bénéficiaires

- Collectivités territoriales, leurs groupements et leurs opérateurs
- Associations (*uniquement pour travaux aménagements, équipements fablabs, espaces coworking et tiers-lieux*)
- Établissements publics
- Chambres consulaires
- Syndicats professionnels
- Parcs Naturels Régionaux



Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central

Dépenses éligibles

- Prestations externes
- Dépenses de personnel
- Tout type de dépenses pris en compte dans le cadre d'une OCS

Enveloppe prévisionnelle

FEDER : 8 millions €

Critères d'éligibilité

- Pour l'ingénierie territoriale, l'animation, la mise en œuvre de programme d'actions, le suivi et l'accompagnement seront financés uniquement :
 - Les projets liés à un plan d'actions spécifique inter-territoires
 - Une seule opération par bénéficiaire sur 3 ans maximum au titre du Programme opérationnel



NOUVEAUTES 21-27

Intégration des volets interrégionaux dans un PO unique pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, devenue autorité de gestion pour le volet Massif Central

Taux moyen FEDER de 54% pour les axes interrégionaux

Instauration d'un **plancher de 50 000€ de subvention FEDER minimum**

Dépenses prises en compte en HT uniquement

Utilisation renforcée des options de **forfaitisation des dépenses**

LA RÉGION VOUS SIMPLIFIE LES FONDS EUROPÉENS

• Procédure dématérialisée



- dépôt en ligne sur e-synergie

Attention, les volets interrégionaux se retrouvent dans le Programme Auvergne-Rhône-Alpes

- à venir Gestion Electronique des documents et signature électronique en ligne

• Systématisation des options de coûts simplifiés

- Taux forfaitaire de 7% sur l'ensemble des coûts directs ou bien 15% sur les frais de personnel éligibles pour prendre en compte les dépenses indirectes
- Taux forfaitaire de 40% des dépenses directes des personnels éligibles pour déterminer tous les autres coûts d'une opération
- Taux forfaitaire de 20 % appliqué aux coûts directs autres que les frais de personnel afin de couvrir les frais de personnel
- Utilisation des montants forfaitaires pour les opérations de 200k€ de coût total maximum.

• Nouveauté 2021-2027 : des coûts unitaires

- Frais de personnel : 36,92€ de coût horaire par heure travaillée (coût moyen INSEE en zone Centre Est sur une base annuelle de 1488 heures)

VOS INTERLOCUTEURS AU SERVICE FEDER – Unité Ouest Volet Massif Central

Thématique Filière

Corinne PELLION - corinne.pellion@auvergnerhonealpes.fr
Sandrine PEYRAT - sandrine.peyrat@auvergnerhonealpes.fr

Thématique Gestion durable de l'eau

Colline BERILLEY - colline.berilley@auvergnerhonealpes.fr
Yannick ROMANAZ - yannick.romanaz@auvergnerhonealpes.fr

Thématique Biodiversité

Rosa GOMES - rosa.gomes@auvergnerhonealpes.fr
Yannick ROMANAZ - yannick.romanaz@auvergnerhonealpes.fr

Responsable Unité Ouest FEDER : Claire GATTI - claire.gatti@auvergnerhonealpes.fr
Responsable Service FEDER : Stéphanie COURIO - stephanie.courio@auvergnerhonealpes.fr

Thématique Désenclavement

Julien SERGENT - julien.sergent@auvergnerhonealpes.fr
Madeleine-Sophie TAITHE - madeleine-sophie.taithe@auvergnerhonealpes.fr

Thématique Tourisme

Corinne PELLION - corinne.pellion@auvergnerhonealpes.fr
Yoann POLLET - yoann.pollet@auvergnerhonealpes.fr
Paula TEIXEIRA - paula.teixeira@auvergnerhonealpes.fr

Thématique Attractivité

Michaël BRAZILLIER - michael.brazillier@auvergnerhonealpes.fr
Ségolène RABIER - segolene.rabier@auvergnerhonealpes.fr
Paula TEIXEIRA - paula.teixeira@auvergnerhonealpes.fr

Merci pour votre attention !





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe, partenaires de vos projets

**Conseil régional
Auvergne-Rhône-Alpes**

Lyon

1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00

Clermont-Ferrand

59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90706 — 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85



www.europe-en-auvergne-rhone-alpes.eu